

Image not found or type unknown



Quels sont mes droits sur une maison qui a été donné en donation

Par **chris66**, le **16/01/2009** à **13:15**

je vis dans une maison qui a été donné en donation à mon mari par ses parents (qui sont toujours vivant) qui en ont la jouissance. Mon mari demande le divorce et veut me mettre à la porte avec mes 3 enfants. En a-t-il le droit et qu'elles sont mes droits sur cette maison. Je suis mariés sous le régime de la communauté (sans contrat de mariage). Je ne travaille pas et n'ai aucun revenu.